

Communiqué de presse

Fonds Territorial Résilience : 32 M€ pour sauver les petites entreprises du territoire

Nantes, le 9 avril 2020

La Région des Pays de la Loire, en partenariat avec la Banque des Territoires, a créé le Fonds territorial Résilience, en associant par leurs contributions dès son lancement, les 5 conseils départementaux, les 5 plus grandes villes de la Région (Nantes, Angers, Le Mans, Laval et La Roche-sur-Yon), ainsi que les $\frac{3}{4}$ des communautés de communes et un nombre très important d'EPCI.

Ce Fonds de solidarité concerne les entreprises de 10 salariés et moins qui n'auraient pas été éligibles au « Fonds de solidarité national », auquel la Région contribue également à hauteur de 12 M€. Il a pour but de répondre au besoin de trésorerie des entreprises de moins de 10 salariés dont l'activité est impactée par la crise sanitaire : TPE, micro-entreprises, structures de l'Economie Sociale et Solidaire et associations.

Un fonds qui repose sur un principe de répartition simple : chaque institution engagée contribue à hauteur de 2 euros minimum par habitant, soit près de 16 millions d'euros pour les 2 principaux contributeurs – la Région et la Banque des Territoires.

« 32 M€ vont être récoltés en l'espace de quelques jours ! Le « Fonds territorial Résilience » que nous avons créé pour sauver les petites entreprises en difficultés illustre la formidable mobilisation et l'incroyable solidarité de nos territoires », se félicite Christelle Morançais, présidente de la Région Pays de la Loire.

« Mobilisée pleinement pour faire face à la crise et partenaire de la Région et des collectivités locales, la Banque des Territoires se devait de les accompagner et d'aider dès le début à amplifier cet élan de solidarité au bénéfice des petites entreprises et des associations, essentielles à l'activité des territoires » souligne Olivier Sichel, directeur de la Banque des Territoires.

Les fonds restent mobilisés au profit des entreprises des EPCI contributeurs. Pour 2 € engagés par un EPCI, ce sont 8 € qui bénéficieront aux petites entreprises du territoire, représentant un effet levier x 4.

L'aide se matérialise sous la forme d'une avance remboursable (sans condition bancaire et avec un différé d'un an, voire au-delà en cas de difficultés), qui est destinée à aider l'entreprise à financer sa trésorerie.

L'aide est modulée selon le chiffre d'affaires :

- 3,5 K€ pour les entreprises réalisant moins de 50 K€ de chiffre d'affaires annuel
- 6,5 K€ pour les entreprises réalisant entre 50 et 100 K€ de chiffre d'affaires annuel
- 10 K€ au-delà de 100 K€ de chiffre d'affaires annuel

Le Fonds territorial Résilience sera accessible mi-avril depuis la plateforme : resilience-paysdelaloire.fr et sur une simple déclaration sur l'honneur attestant la réalité des difficultés liées à la crise et l'absence de recours au Fonds national de Solidarité.

A propos de la Banque des Territoires

Créée en 2018, la Banque des Territoires est un des cinq métiers de la Caisse des Dépôts. Elle rassemble dans une même structure les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée client unique, elle propose des solutions sur mesure de conseil et de financement en prêts et en investissement pour répondre aux besoins des collectivités locales, des organismes de logement social, des entreprises publiques locales et des professions juridiques. Elle s'adresse à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, avec l'ambition de lutter contre les inégalités sociales et les fractures territoriales. La Banque des Territoires est déployée dans les 16 directions régionales et les 35 implantations territoriales de la Caisse des Dépôts afin d'être mieux identifiée auprès de ses clients et au plus près d'eux.

Pour des territoires plus attractifs, inclusifs, durables et connectés.

www.banquedesterritoires.fr |  [@BanqueDesTerr](https://twitter.com/BanqueDesTerr)

Contacts presse :

Région Pays de la Loire

Gwenola Cariou Huet : gwenola.cariou-huet@paysdelaloire.fr - 02 28 20 60 65

Banque des Territoires Pays de la Loire – Groupe Caisse des Dépôts

Céline Moisant : celine.moisant@caissedesdepots.fr – 02 41 20 23 73

 [@BdT_PDL](https://twitter.com/BdT_PDL)